

SERMA GROUP
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 2 301 072 €.
SIEGE SOCIAL : 14, RUE GALILEE – 33600 PESSAC
R.C.S. BORDEAUX B 380 712 828

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MAI 2019

RAPPORT DE GESTION du Directoire

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale conformément aux dispositions légales et réglementaires, pour approuver les comptes sociaux de la société SERMA GROUP et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Ces comptes ont été établis en application respectivement des articles L.232-1 et L.233-16 du Code de commerce.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Ils ont été présentés au Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 15 mars 2019.

Le présent rapport a été établi en application des articles L.232-1 alinéa 2 et L.233-26 du Code de commerce. Il a été tenu à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue de l'assemblée conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les comptes annuels de la société SERMA GROUP et les comptes consolidés ont été établis conformément aux règles légales de présentation et d'évaluation.

I. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE SERMA GROUP

I.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE SERMA GROUP DURANT L'EXERCICE ECOULE

Pour mémoire : L'Assemblée générale Extraordinaire de la société Serma Technologies du 21 décembre 2017 a approuvé à effet du 31 décembre l'apport partiel d'actif de sa branche complète et autonome d'activité « Technologies » au profit de la société Serma CLT. A l'issue de cette opération la société a également changé de dénomination sociale pour devenir SERMA GROUP et la société SERMA CLT, SERMA TECHNOLOGIES.

SERMA GROUP est donc désormais une société holding active ayant des fonctions précises au sein du Groupe, portant le référencement de certains contrats et les offres globales du groupe, des fonctions transverses et les titres de participation des filiales « métier » opérationnelles.

De ce fait la comparaison des données financières liées au compte de résultat entre 2018 et 2017 est peu pertinente

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a été d'une durée normale de 12 mois.

Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 36 584 K€ et se répartit comme suit :

- France : 36 488 K€
- Exportation : 96 K€

Ce Chiffre d'Affaires inclut un montant « d'Affaires Portées », pour le compte de nos filiales dans le cadre de contrats de référencement et d'offres globales portées pour le groupe par SERMA GROUP, de 34 476 K€.

Le total des produits d'exploitation s'élève au 31 décembre 2018 à 36 845 K€.

Les autres produits d'exploitation concernent des reprises sur prov. & amort., Transfert de charges pour 261 K€

Le total des charges d'exploitation s'élève au 31 décembre 2018 à 36 746 K€.

Elles se sont réparties de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes : 35 257 K€
- Impôts et taxes : 70 K€
- Salaires et traitements : 888 K€
- Charges sociales : 531 K€

Le résultat d'exploitation s'élève en 2018 à la somme de 98 K€.

Les produits financiers s'élèvent à la somme de 7 938 K€.

Les charges financières s'élèvent à la somme de 41 K€.

Le résultat courant s'élève à la somme de 7 995 K€.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à la somme de 77 K€.

Le compte de résultat se solde par un profit net après impôt 7 918 K€.

Au bilan, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 21 958 K€.

I.2. AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Sur la période, le principal fait marquant est le suivant :

La société SERMA GROUP a procédé le 18 avril 2018 à l'acquisition de la société SERMA ENERGY pour un montant de 10 K€.

Notre société a souscrit à une augmentation de capital par voie d'apport en numéraire d'un montant de 1 200 K€ sur SERMA ENERGY le 16 juillet 2018.

Cette opération permet à SERMA ENERGY de disposer des fonds suffisants pour se doter des moyens et équipements nécessaires au lancement et au développement de son activité.

I.3. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU RAPPORT

Néant.

I.4. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

Compte tenu de la restructuration juridique du 31/12/2017, la situation financière et l'endettement de SERMA GROUP au 31/12/2018 n'est comparable qu'avec celle du 31/12/2017.

En effet, tous les emprunts ayant été souscrits dans le cadre de financement d'investissements productifs nécessaires à l'activité « Technologies » ont été transférés lors de l'opération d'apport partiel d'actif pour un montant total de 1 035 K€.

L'exercice 2018 a enregistré une augmentation significative de la trésorerie nette. Cette évolution s'illustre par les données ci-dessous.

	2018	2017
Emprunt et dettes financières	1 K€	0 K€
VMP et Disponibilités	4 955 K€	3 787 K€
Trésorerie nette	4 954 K€	3 787 K€

I.6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET MODIFICATIONS INTERVENUES EN COURS D'EXERCICE

I.6.1. Le montant du capital de la société SERMA GROUP n'a pas enregistré de modification au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

- La SAS FINANCIERE AMPERE GALILEE détient 1 141 438 titres de la société à fin 2018, soit 99,21 % du capital.
- La SAS FINANCIERE WATT détient 319 titres de la société à fin 2018, soit 0,028 % du capital
- Le flottant détenu par le Marché (porteurs privés) s'élève donc à fin 2018 à 0,762 % du capital, soit 8 779 titres.

I.6.2. PROPORTION DU CAPITAL SOCIAL DETENUE PAR LES SALARIES, SOIT DIRECTEMENT, SOIT PAR UN FONDS COMMUN DE PLACEMENT OU UN PLAN D'EPARGNE D'ENTREPRISE – PARTICIPATION DES SALARIES ACTIONNAIRES AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La participation des salariés au capital social au sens de l'article L 225-102 du code de commerce, c'est-à-dire les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L. 3332-1 et suivants du code du travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre de fonds communs de placement d'entreprise, ainsi que les actions détenues directement par les salariés au titre des privatisations et de la participation aux résultats de l'entreprise durant les périodes d'incessibilité, représente 0 % du capital social.

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée tous les trois ans pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés, dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise, dès lors que les actions détenues collectivement par les salariés de la Société ou des Sociétés liées représentent moins de 3 % du capital social.

Vous aurez donc à vous prononcer sur une résolution tendant à autoriser le Directoire à augmenter le capital social, en une fois, à concurrence d'un montant maximum de 70.000 Euros, soit 3 % du capital actuel, par émission d'actions nouvelles réservée aux salariés de la Société ou des Sociétés qui lui sont liées au sens des dispositions de l'article L. 225-180 du Code de Commerce et, adhérents à un Plan d'Epargne Entreprise à établir par la Société et sur la suppression corrélative en faveur de ces salariés, du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions qui seraient émises en vertu de cette autorisation

I.6.3. ACQUISITION D' ACTIONS DESTINEES A ETRE ATTRIBUEES AUX SALARIES DANS LE CADRE DE L'INTERESSEMENT DU PERSONNEL AUX FRUITS DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR UNE SOCIETE COTEE SUR SES PROPRES ACTIONS.

Au cours de l'exercice 2018, la société SERMA GROUP n'a procédé à aucune opération sur ses propres actions.

I.6.4. STOCK OPTIONS

Aucune attribution de stocks options n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Aucun nouveau plan d'options d'achat d'actions n'a été initié en 2018.

I.7. PRISE DE PARTICIPATION OU PRISE DE CONTROLE

La société SERMA GROUP a acquis le 18 avril 2018, 100 % du capital de la société SERMA ENERGY, société constituée en octobre 2017 sans aucune activité ni actif jusqu'au 31 décembre 2017.

I.8. AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice net de 7 918 K€.

Il est proposé de procéder à l'affectation suivante des résultats :

A. Solde du compte de résultat 2018 :	7 918 221,23 €
B. Solde du report à nouveau au 31.12.2017 après affectation du résultat de l'exercice 2017 :	5 334 277,48 €
C. Résultat affectable :	13 252 498,71 €
D. Affectation à la Réserve Légale :	0,00 €
E. Affectation au poste « Autres réserves » (CICE 2018) :	0,00 €
F. Résultat distribuable :	13 252 498,71 €
G. Résultat distribué :	4 993 326,24 €
H. Affectation en Report à nouveau :	8 259 172,47 €
I. Solde Report à nouveau après affectation du résultat de l'exercice :	8 259 172,47 €

Le dividende par action se trouverait ainsi fixé à QUATRE Euros et TRENTE-QUATRE Cents (4,34 €).

Il serait mis en paiement à compter du 19 Juin 2019.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le Président précise que les revenus ainsi distribués sont éligibles à l'abattement de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Il est rappelé que ce dividende donnera lieu, pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France, de manière cumulative (hors actions détenues sur un P.E.A.) :

- A un prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8 % calculé sur le montant du dividende brut, prélevé à la source par la société lequel s'imputera sur l'imposition définitive calculée par application du taux de 12,8 %, sauf option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Il est rappelé que les actionnaires appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence (revenus 2017) est inférieur à 50.000 Euros (personne seule) ou 75.000 Euros (couple soumis à imposition commune), pourront être dispensés de ce prélèvement sous réserve d'avoir formulé une demande de dispense au plus tard le 30 novembre 2018 pour les dividendes payables en 2019 ;
- A un prélèvement à la source des contributions sociales au taux de 17,2 %.

Le Président rappelle par ailleurs qu'au cours des trois exercices précédents, la société a distribué des dividendes suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement (dividendes)	Revenus non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 31/12/2015	2.991.393,60 €	Néant
Exercice clos le 31/12/2016	7.708.591,20 €	Néant
Exercice clos le 31/12/2017	7.996.225,20 €	Néant

I.9. EVOLUTION PREVISIBLE

Le budget 2019 se traduit par un chiffre d'affaires de 1 883 K€ hors Affaires portées et un résultat d'exploitation de 139 K€.

I.10. DEPENSES ET CHARGES PREVUES PAR L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS (ARTICLE 223 QUATER DU CODE GENERAL DES IMPOTS)

Il est précisé que le total des dépenses somptuaires, telles que définies par l'Article 39-4 du CGI, s'élève à 12 K€ et que le montant de l'impôt supporté au titre de ces dépenses et charges ressort à 3 K€.

II. MANDATAIRES SOCIAUX ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

Il est rappelé que par décision du Conseil de Surveillance en date du 18 septembre 2018, la société FINANCIERE WATT a été nommée, par voie de cooptation, en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance de notre Société, en remplacement de la société FINANCIERE AMPERE GALILEE, membre du Conseil démissionnaire.

Il y aura donc lieu de ratifier cette nomination.

Par ailleurs le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Agnès PLAGNEUX BERTRAND venant à expiration avec la présente Assemblée, il vous sera demandé de vous prononcer sur son renouvellement.

Enfin, par courrier du 7 mars 2019, Monsieur Jean-Michel ROUBINET a fait part à notre Société de sa démission de son mandat de co-commissaire aux comptes titulaire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019. Vous aurez donc à constater cette démission et son remplacement par son suppléant.

III. APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

III.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont :

- la société SERMA GROUP (anciennement SERMA TECHNOLOGIES), société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2 301 072 €, dont le siège social est 14 rue Galilée 33600 PESSAC (GIRONDE), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro B 380 712 828 (91B01858) ;
- la société SERMA TECHNOLOGIES (anciennement SERMA CLT), société par actions simplifiée de droit français immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro B 824 110 613, au capital de 4 100 000 €, dont le siège social est 14 rue Galilée 33600 PESSAC (GIRONDE). La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Octobre 2017.
- la société SERMA INGENIERIE, société par actions simplifiée de droit français immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro B 378 457 857 au capital de 1 800 000 € dont le siège est Rue de l'Aussonnelle 31700 CORNEBARRIEU (HAUTE GARONNE). Sa consolidation intervient au 1^{er} janvier 2004. La consolidation des sociétés constituantes de la fusion est intervenue au 1^{er} Juillet 2000 pour SERESO et au 1^{er} Avril 2003 pour SEAL INDUSTRIE.
- la société ID-MOS, société par actions simplifiée de droit français immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro B 440 324 085 au capital de 200 000 € dont le siège est 14 Avenue Galilée 33600 PESSAC (GIRONDE). La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Octobre 2002.
- la société SERMA INTERNATIONAL, SARL de droit tunisien, immatriculée au RCS de Tunis sous le numéro B2471412008 au capital de 100 000 dinars tunisiens, dont le siège est : Cité Technologique El Ghazala, Route de Raoued Km 3,5, 2088 ARIANA (Tunisie). La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 10 Octobre 2008.

- la société SERMA GmbH, de droit allemand, au capital social de 25 700 € dont le siège se situe à Südwestpark 70 – D-90449 NUREMBERG. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 30 septembre 2009.
- la société HCM.SYSTREL (ex GLB INVEST), société par actions simplifiée de droit français au capital de 3.660.000 €, dont le siège se situe à PERIGNY (17180) – ZI de Périgny, avenue Joliot Curie et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 440 958 270. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} avril 2012.
- la société PRODUCTIVITY ENGINEERING, de droit allemand, au capital social de 75 000 € dont le siège se situe à Behringstrasse 7 – 71083 HERRENBERG. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Juillet 2013.
- la société SERMA SAFETY and SECURITY, société par actions simplifiée au capital de 3 138 387 € dont le siège social est situé 14 rue Galilée 33600 PESSAC, immatriculée sous le numéro 812 203 479 au Registre du Commerce et des Société de BORDEAUX, créée le 24 juin 2015.
- la société ADVANCED WIRELESS SOLUTIONS AND SERVICES (AW2S), société par actions simplifiée au capital de 240 000 € dont le siège social est situé 375, avenue de Tivoli - BATH - 33110 LE BOUSCAT, Acquis le 13 avril 2017.
La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} avril 2017.
- la société SERMA ENERGY, société par actions simplifiée au capital de 1.210.000 € dont le siège social est PESSAC (33600), 14, rue Galilée, 833 167 919 R.C.S. BORDEAUX.
- la société SCIENCE ET SURFACE, société par actions simplifiée au capital de 405 000 € dont le siège social est à ECULLY (69130), 64, chemin des Mouilles, Centre Scientifique, 333 121 754 R.C.S. LYON.
La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} juillet 2018.
- la société SERMA NES, société par actions simplifiée au capital de 13.508.316 € dont le siège social est PARIS (75009), 46, rue de Provence, 817 468 010 R.C.S. PARIS.
La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} septembre 2018.

La société consolidante est la société SERMA GROUP SA qui détient directement et/ou indirectement 100 % du capital des sociétés SERMA INGENIERIE, ID-MOS, SERMA GmbH, HCM, SERMA SAFETY & SECURITY, SERMA TECHNOLOGIES, AW2S, SERMA ENERGY, SCIENCE ET SURFACE et SERMA NES, 99,9 % du capital de la société SERMA INTERNATIONAL et 65% du capital de la société PRODUCTIVITY ENGINEERING (les 35 % restants étant détenus en auto-détention).

III.2. ACTIVITE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève en 2018 à la somme de 107 789 K€, en progression de 10,8% sur l'exercice précédent. A périmètre constant, cette progression est de 6 %.

Le chiffre d'affaires 2018 du groupe se répartit principalement sur les secteurs d'activité suivants :

• Automobile :	25 %
• Aéronautique :	16,6 %
• Spatial et Militaire :	12,9 %
• Autres Industries :	15 %

En 2018, l'activité des sociétés a été la suivante :

SERMA GROUP :

Voir Paragraphe I.1. Ci-dessus.

SERMA TECHNOLOGIES : Pour mémoire : L'Assemblée générale Extraordinaire de la société Serma Technologies du 21 décembre 2017 a approuvé à effet du 31 décembre l'apport partiel d'actif de sa branche complète et autonome d'activité « Technologies » au profit de la société Serma CLT, sans activité en 2017. A l'issue de cette opération la société a également changé de dénomination sociale pour devenir SERMA GROUP et la société SERMA CLT, SERMA TECHNOLOGIES.

En l'absence d'activité en 2017, la comparaison des données liées au compte de résultat entre 2018 et 2017 est peu pertinente

L'année 2018 été marquée par un chiffre d'affaires de 21 833 K€

Le Résultat d'Exploitation atteint 3 266 K€ et le Résultat Net après Impôt s'élève à 2 773 K€.

SERMA INGENIERIE : L'année 2018 a été marquée par une forte croissance du chiffre d'affaires : + 7,5 % pour atteindre 47 749 K€.

Le Résultat d'Exploitation a atteint 6 397 K€, en augmentation de 21,9 % par rapport à 2017.

Après intégration d'un CIR de 3 910 K€, le Résultat Net après Impôt s'élève à 8 006 K€, en augmentation de 5,2 % par rapport à celui de 2017.

ID-MOS : En 2018, le niveau d'activité est en progression de 15,3 % par rapport à 2017 pour atteindre un Chiffre d'Affaires de 11 811 K€.

Le Résultat d'Exploitation progresse de 7,4 % et atteint 2 878 K€, soit une marge opérationnelle de 24,4 %.

Compte tenu d'un CIR de 480 K€, le Résultat Net après Impôt s'élève à 2 239 K€, en progression de 11,4 % sur celui de 2017.

SERMA gmbh : En cours de liquidation

SERMA INTERNATIONAL : L'année 2018 s'est traduite par un chiffre d'affaires de 412 K€, en quasi-totalité produit en sous-traitance des filiales françaises du Groupe.
Le Résultat Net est un profit de 74 K€.

HCM.SYSTREL :

L'année 2018 a été marquée par une forte progression du Chiffre d'affaires + 12,4 % par rapport à 2017 pour atteindre 11 939 K€.

Le résultat d'exploitation progresse de 18,3 % et atteint 2 261 K€, soit une marge opérationnelle de 18,9 %.

Le Résultat Net après impôt de la société atteint 1 566 K€ en 2018 contre 1 484 K€ en 2017.

PE :

La société a enregistré un Chiffre d'Affaires de 3 215 K€ et un résultat net après impôt de 276 K€ pour l'année 2018. Le REX ressort à 405 K€, soit une marge opérationnelle de 12,6 %.

SERMA SAFETY and SECURITY :

La société a enregistré un Chiffre d'Affaires de 10 473 K€.

Le REX ressort à 1 324 K€, soit une marge opérationnelle de 12,6 %.

Compte tenu d'un CIR de 1 125 K€, le Résultat net de la société atteint 1 906 K€

AW2S : Le chiffre d'affaires et le REX de cette société s'élèvent à 2 414 K€ et 88 K€.

SERMA ENERGY : 2018 est l'année de réalisation d'investissements significatifs pour une mise en service progressive de cette plate-forme d'essais, d'expertises et de services dédiée à la filière de l'énergie électrique à compter de début 2019.

Le chiffre d'affaires et le REX de cette société s'élèvent à 70 K€ et -354 K€

SCIENCE ET SURFACE : Le chiffre d'affaires et le résultat net de cette société pour la période du 1^{er} juillet 2018, date d'entrée dans le périmètre du groupe au 31 décembre 2018 s'élèvent à 1 019 K€ et 285 K€.

SERMA NES : Le chiffre d'affaires et le REX de cette société pour la période du 1^{er} septembre 2018, date d'entrée dans le périmètre du groupe, au 31 décembre 2018 s'élèvent à 3 634 K€ et 569 K€.

Les comptes consolidés 2018, font apparaître un Résultat d'Exploitation s'élève à 22 900 K€, soit en progression d'environ 12,3 % / 2017. La marge opérationnelle ressort à 21,2 %, en légère progression (+0,2%) par rapport à l'année précédente.

A périmètre constant, le Résultat d'Exploitation ressort à 22 325 K€, en progression de 9,4 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à la somme de - 428 K€.

Le résultat exceptionnel s'élève à la somme de - 535 K€.

Le résultat (part du groupe) se solde par un bénéfice net de 17 389 K€, en progression de 8,6 % par rapport à celui de 2017.

III.3. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

La situation financière du Groupe demeure très satisfaisante, avec une trésorerie positive de 24 407 K€ à fin décembre 2018, soit 22,6 % du chiffre d'affaires et 40,3 % des capitaux propres.

L'évolution en 2018 des postes d'endettement et de Trésorerie est la suivante :

	2018	2017	2016	2015
Dettes Financières*	37 855 K€	2 916 K€	2 471 K€	2 889 K€
Trésorerie	24 407 K€	17 730 K€	14 462 K€	14 480 K€
Endettement financier net	13 448 K€	-14 814 K€	-11 991 K€	-11 591 K€

*Emprunts, dettes auprès des établissements de crédits et dettes financières diverses

L'augmentation significative des Dettes Financières diverses concernent essentiellement des opérations en comptes courant avec la société FINANCIERE WATT et FINANCIERE AMPERE GALILEE réalisées pour financer les opérations de croissance externes.

III.4. EVOLUTION PREVISIBLE

Les perspectives pour 2019 sont favorables pour le Groupe, avec un taux de croissance attendu de 35 %.

Le Budget consolidé du Groupe pour 2019 fait apparaître les éléments majeurs suivants :

- Chiffre d'Affaires de 144 546 K€
- Résultat d'Exploitation (hors CIR) de 19 572 K€, soit une marge opérationnelle de 13,5 %
- Résultat Financier de -976 K€
- Résultat Exceptionnel de - 149 K€
- Résultat Net avant Impôts de 18 447 K€ (hors impact du CIR), soit 12,8 % du Chiffre d'Affaires.

III.5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour l'ensemble du Groupe, l'ensemble des dépenses de Recherche et Développement engagées en 2018 a totalisé un montant de 21 392 K€ et représente 19,8 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2018.

Dans toutes les sociétés du Groupe, les coûts engagés ont été comptabilisées dans le compte de résultat en charges d'exploitation.

Cet effort a donné lieu à un Crédit d'Impôt Recherche de 7 125 K€.

III.6. INFORMATIONS DIVERSES

- **Evolution du cours du titre SERMA GROUP en 2018 :**

Une offre publique d'achat simplifiée visant les actions Serma Group a été ouverte du 24 décembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus.

FINANCIERE WATT s'est engagée irrévocablement à acquérir au prix de 235 euros par action la totalité des 9.089 actions existantes non détenues par lui, soit 0,79% du capital et 0,82% des droits de vote de la société.

En dehors des périodes d'OPAS, les transactions journalières portent généralement sur de très faibles volumes.

En 2018, le cours le plus haut s'est établi à 284 € et le plus bas à 189 €

- **Risques financiers :** le Groupe est peu sensible aux risques de marché. En ce qui concerne le risque de change, la part de chiffre d'affaires réalisé à l'étranger hors zone euro est aujourd'hui assez faible. L'exposition du chiffre d'affaires aux fluctuations monétaires n'est donc pas significative. Par ailleurs, le groupe n'est pas engagé dans des contrats impliquant des produits de placement ou spéculatifs dérivés. L'ensemble de la trésorerie est placé sur des instruments dont le rendement est lié au taux du marché monétaire.

- Par ailleurs, compte tenu de la structure de sa clientèle, le Groupe n'est pas soumis au risque de contrepartie.

- **Délais de paiement :** Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, publient dans le rapport de gestion, mentionné à l'article L. 232-1 du code de commerce, présentent dans le rapport de gestion :

1° Pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice ;

2° Pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice.

Nous vous présentons dans les tableaux suivants les informations correspondantes.

